

## Ambassades des USA au Cours St Michel

### Communiqué de presse

Le Comité St Michel à Etterbeek s'inquiète des nuisances inévitables qu'entraînera l'implantation des 2 ambassades des États-Unis sur le Cours St Michel. Il redoublera donc de vigilance et fait valoir avec fermeté les points suivants :

- **Pas de double peine** : Il faut écarter pour les promoteurs, Immobel et Besix, la possibilité d'ajouter des immeubles de logements supplémentaires qui viendraient aggraver les nuisances pour le quartier (voir contexte ci-dessous). A ce titre, il est nécessaire que le futur projet d'urbanisme concerne l'entièreté du terrain et que celui-ci ne soit pas divisé au profit des promoteurs.
- Il convient que les autorités compétentes prennent les dispositions nécessaires pour compenser, au moins partiellement, les pertes fiscales potentielles de la Commune (perte de précomptes immobiliers et d'impôts sur le revenu), en activant les mécanismes légaux existants.
- Que les habitants de tous les quartiers entourant le Cours St Michel bénéficient **d'un statut particulier pour continuer à circuler** lors des événements qu'attireront inmanquablement les Ambassades des États-Unis.
- Que le Comité St Michel soit associé aux discussions d'urbanisme de l'implantation des ambassades des États-Unis. En particulier que l'accès à la zone verte du PRAS ainsi **qu'à une plaine de jeux doit être maintenu**.
- Le projet doit être une opportunité d'amélioration urbanistique et environnementale, **notamment par une « verdurisation » des quartiers et une meilleure connexion entre les quartiers**.
- **Que la mobilité autour du nouveau projet des ambassades soit bien étudiée et s'intègre dans le district « Tervuren-Montgomery »**

### Contexte

- Les promoteurs Immobel-Besix ont acheté en 2018 le Cours St Michel, propriété de la Banque ING, délimité par la rue de la Grande Haie, et la rue Père De Deken. Un premier projet des promoteurs a fait l'objet d'une demande de permis de bâtir et d'environnement qui devait être discutée en Commission de concertation avec les habitants cet automne 2022.
- Ce projet maintenait essentiellement l'imposant bâtiment de la banque ING tout en transformant sérieusement ses niveaux inférieurs et ses façades. Il ajoutait également 4 grands immeubles (150 logements) le long de la rue Père de Deken.
- Le Comité St Michel a fait connaître son opposition à ce projet
  - Le projet apportait une concentration exagérée de logements rue Père de Deken dans cette rue étroite et très utilisée par les cyclistes, causant des **impacts importants sur le trafic de cette rue vers les garages et vers les quartiers avoisinants. L'implantation et les gabarits des immeubles projetés sont irrespectueux des maisons, majoritairement unifamiliales, côté Est de la rue Père de Deken.**
  - **Il était à craindre que ce projet installerait l'insécurité le soir et le WE, due à la fermeture des bureaux.**

Les auteurs du rapport d'incidences prévu dans la procédure du permis d'environnement ont été informés de notre opposition et des propositions d'alternatives que nous proposons.

Nous sommes toujours en attente de ce rapport d'incidences qui existe mais sur lequel les promoteurs et l'administration communale gardent le silence.

Depuis le milieu de cette année 2022, la nouvelle a circulé que le projet initial des promoteurs allait fondamentalement changer. **Une demande leur a été faite par l'ambassade des États-Unis d'acquérir ce terrain afin d'y installer 2 de leurs 3 ambassades à Bruxelles. Cette demande est actuellement confirmée mais doit encore recevoir l'approbation de Congrès américain, attendue d'ici à début novembre 2022.**

**Contact: Christian Ghymers-Hanot.**

[comitesaintmicheletterbeek@gmail.com](mailto:comitesaintmicheletterbeek@gmail.com)

[ch.ghymers@hotmail.com](mailto:ch.ghymers@hotmail.com)